

## Communiqué de presse

# La Banque des Territoires se mobilise et accompagne les collectivités territoriales pour le développement d'un « numérique de confiance »

Paris, le 16 décembre 2020

**Dans un monde de plus en plus numérisé, les collectivités, quelle que soit leur taille, doivent faire face à des risques numériques accrus : cyberattaques, vols de données, « rançons numériques », dysfonctionnements... Dans le cadre de son action en faveur d'un numérique de confiance sur tous les territoires, la Banque des Territoires publie un guide pratique destiné à sensibiliser les élus au risque de cyberattaques et aux bonnes pratiques à mettre en place pour les éviter.**

Avec les nouvelles technologies qui se développent continuellement et les usages qui évoluent, les collectivités peuvent être la proie d'actes de cybermalveillance. En France, plus de 1200 collectivités ont été la cible d'attaques en 2019<sup>1</sup>, faisant de la question de la confiance numérique un enjeu important.

La Banque des Territoires publie un « Guide pratique pour une collectivité et un territoire numérique de confiance » ayant vocation à informer les collectivités sur les enjeux de la cybersécurité et les perspectives en matière de risques et de responsabilités juridiques. Les exemples concrets leur permettront de se familiariser davantage mais aussi d'acquiescer les premiers réflexes à mettre en œuvre. Il apporte un premier niveau de sensibilisation et d'accompagnement sur une problématique qui aidera les collectivités à diminuer la probabilité et l'ampleur d'un incident numérique (cyberattaques et dysfonctionnements) et à réaliser des économies découlant d'incidents évités ou mieux endigués.

Le « Guide pratique pour une collectivité et un territoire numérique de confiance » est construit en 5 parties :

1. Collectivités et confiance numérique : de quoi parle-t-on ?
2. Quels risques et responsabilités pour les collectivités, agents et élus ?
3. Que faire en tant qu'élus ? Les grands principes à porter
4. Collectivités et confiance numérique : les défis à venir
5. Glossaire et fiches pratiques

Le guide, ainsi que des petites vidéos illustratives sont d'ores et déjà consultables sur : <https://www.banquedesterritoires.fr/pour-une-cybersecurite-territoriale-efficace-la-banque-des-territoires-sengage>

Pour renforcer son action de sensibilisation et d'accompagnement vers un numérique de confiance, la Banque des Territoires organise, le 17 décembre de 10h30 à 12h, en partenariat avec Cybermalveillance.gouv.fr, une conférence digitale sur <https://app.livestorm.co/cybermalveillance-gouv-fr/conference-confiance-numerique-collectivites> destinée aux collectivités, associations d'élus, industriels...

---

### A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les

---

<sup>1</sup> Source : Association Déclic

fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

***Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.***

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  @BanqueDesTerr

**Contact presse :**

**Banque des Territoires** – Groupe Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) – 06 38 53 97 67